

Comité Régional Bourgogne/Franche-Comté

07 septembre 2019
CERILLY . 21



***Epreuve
Régionale
de CLM***

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
BOURGOGNE
Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

EPREUVE REGIONALE DE CLM. 2019

Règlement de l'épreuve

L'Epreuve Régionale de CLM, qualificative pour le National se déroulera le samedi 07 septembre à Cérilly (Côte d'Or).

Elle sera organisée par le Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté, le Comité Départemental Ufolep.21 et le VC.Chatillon..

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP.

Elle est ouverte aux licenciés UFOLEP, y compris à ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

Elle est également ouverte aux autres fédérations sur présentation de la licence.

- Directeur de l'épreuve
- Chronomètres

Florent Perrot
Patricia Gavignet
J.Claude Durand
Nicolle Durand
P.Gavignet – JC et N.Durand
(avec consultation
du Directeur de course).

- Commissaires aux
Règlements

Article 1

- Cette épreuve qualificative de C.L.M. est obligatoire pour une éventuelle sélection au Championnat National.
- Ce n'est pas un Championnat ; en conséquence, aucun titre ne sera décerné, quelle que soit la catégorie (âges ou par équipes).

Article 2 – Catégories

- A/-Catégories « Masculins » spécifiées au Règlement National avec une catégorie « Masculins 17/29 ans » regroupant les catégories « 17/19 ans et 20/29 ans ».
- . Une seule catégorie « Adultes Féminines »
- . Catégorie Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans
- B/ - Equipes (de 4 ou 3 ou Duos) constituées librement.

TRES IMPORTANT

- . Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2003, surclassé(e)s
- Ils (elles) devront présenter un certificat de surclassement – Voir le Règlement National Cycloport .

Faute de ce document, le départ sera interdit aux licenciés concernés.

Article 3

Sont invitées à participer à cette épreuve les individuels et équipes UFOLEP « hors Bourgogne/Franche-Comté » et autres fédérations sur présentation de la licence 2019 ou 2019/2020.

Article 4

En Bourgogne/Franche-Comté, c'est le Championnat Régional (ou l'épreuve régionale de CLM) qui est qualificatif au Championnat National de CLM pour tous les départements de la région. Tout licencié(e) prétendant participer au Championnat National de CLM doit donc participer au Championnat Régional (ou à l'épreuve régionale).

Article 5 – Engagements

- A adresser à Nicolle DURAND
26 rue de l'Euclie 89200 SAUVIGNY LE BOIS
Postés avant le vendredi 30 août 2019

Aucun engagement par téléphone, télécopie et/ou fax.
Aucun engagement individuel.

Engagements par club. Utiliser la fiche d'inscription jointe.

Engagements par club. Utiliser la fiche d'inscription qui est sur le site www.ufolepbourgogne.org

Licenciés Ufolep - **Quel que soit votre département, joindre obligatoirement la copie des licences 2018/2019 ou 2019/2020 ainsi que celle des cartes « Cycloport 2018/2019 ou 2019/2020 » homologuées après le 01 septembre 2018 et au moins 8 jours avant cette épreuve qualificative. Ne pas oublier de joindre la copie des éventuels certificats médicaux de surclassement pour les Jeunes.**
Autres fédérations – **Joindre obligatoirement la copie de votre licence.**

Faute de ces documents, les engagements ne seront pas enregistrés et un mail d'avertissement sera adressé au signataire de la liste des engagés.

Article 5b – Tarifs des engagements

Voir fiches d'engagement.

Article 6 - Remise des dossards

- Samedi 07 septembre à partir de 8 h 30
Salle des Fêtes de Cérilly (près de la Mairie)
- Les engagé(e)s doivent présenter leur licence avec photo (ou une pièce d'identité).
- Les organisateurs se réservent le droit de **refuser le départ** aux compétiteurs qui ne présenteraient pas ces documents. **La décision sera prise par les Commissaires aux Règlements, et sans appel.**

Licence et carte seront restituées en échange du dossard.

Article 7 – Déroulement des épreuves

- Circuit de 18 km.
- **1^{er} départ : 09h15**
- Départs toutes les 2 minutes

Toute concurrent(e) se présentant au départ en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de l'heure prévue, unique référence.

Article 8 – Dépannage

- 1 seul véhicule par concurrent.
- Dépannage par l'arrière et à droite.
- Dépassement des concurrents doublés par la gauche.
- Le véhicule du concurrent doublé doit s'arrêter à droite pour laisser passer le concurrent qui double.

- Non respect de ces impératifs : déclassement.

Article 9 – Tenue vestimentaire

- Voir Règlement National - Sont interdits les maillots de groupes professionnels en activité – Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association – Maillots de Champion) .

Maillot de club obligatoire.

- Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (Maillot et cuissard ; sans casquette). Tout licencié ne portant pas cette tenue se verra refuser l'accès au podium.

Article 10 – Matériel

- VELO - Adultes
 - Voir le Règlement National.
- VELO – Jeunes 15/16 ans
 - Obligatoirement, vélo traditionnel avec roues à rayons.
- «Oreillettes-radio» et tout moyen de communication avec l'extérieur interdits.
- Changement de vélo interdit
- Changement de roue autorisé en tout point du circuit.

Sanctions pour non respect de ces consignes- Voir Règlement National

Article 11 – Récompenses

- Pour le CLM – 12h – Salle des Fêtes de Cérilly
 - . Coupe au (à la) premier(e) de chaque catégorie d'âges Ufolep .

Article 12 - Discipline et sécurité

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves. (Pénalité de 5 min)
- Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse. (Déclassement).

Article 13 – Réclamations

- Les réclamations «à l'amiable» seront reçues par le Représentant de la CTR, dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements

- Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.

Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.

Si la réclamation concerne une des trois premières d'une catégorie, le classement de la catégorie concernée ne sera pas proclamé.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24 h, par courrier recommandé adressé à :

Monsieur le Président du Comité Régional UFOLEP
10 rue Camille Flammarion 21000 DIJON

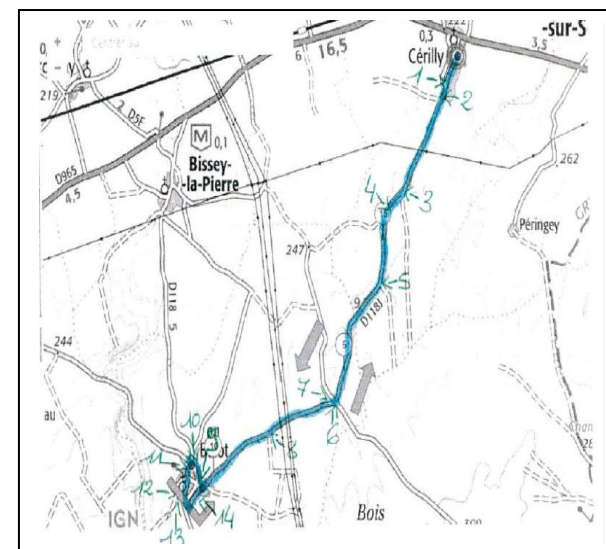
accompagnées d'un chèque de 60 €, libellé à Comité Régional UFOLEP BFC.

Article 14

Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance de ce Règlement et l'acceptent dans son entier.

Le Comité d'Organisation

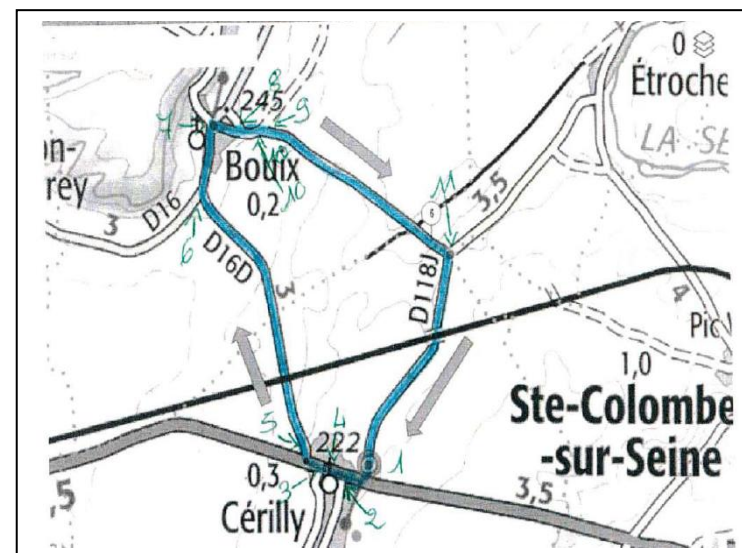
| DESCRIPTIF du CIRCUIT | | |
|------------------------------|----------------------|-------------------|
| Routes | Localités traversées | Rues |
| D. 118 J | CERILLY | Sortie du village |
| D.21 | BALOT | |
| D.118 J | CERILLY | Sortie du village |



Ce CLM est associé, pour ceux qui le souhaitent, à une épreuve sur un circuit de 6,7 km, qui se déroulera l'après-midi. Vous pouvez participer à l'une ou l'autre des épreuves (CLM ou circuit) ou aux deux.

MAILLOT DISTINCTIF – Participation à la course de l'après-midi - A l'issue du CLM, un maillot sera remis à chaque licencié Ufolep ayant réalisé le meilleur temps dans sa catégorie de valeur (1° – 2° – 3° – 4a et 4b – Féminines – Jeunes 15/16 ans). Si le 1° de la catégorie ne participe pas à l'épreuve de l'après-midi, ce maillot sera remis au 2° ...

| DESCRIPTIF du CIRCUIT | | |
|------------------------------|----------------------|-------------------|
| Routes | Localités traversées | Rues |
| D. 118 J | CERILLY | Sortie du village |
| D.965 | CERILLY | |
| D.16 D | BOUX | Sortie du village |
| D.16 | BOUX | |



| PROGRAMME | | |
|---------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Catégories | Heures de départ | Nombre de tours |
| 3 ^e | 13 h 15 | 8 tours |
| J. 15/16 ans | 13 h 15 | 6 tours |
| GS | 13 h 17 | 7 tours |
| Féminines | 13 h 17 | 6 tours |
| J.13/14 ans | 13 h 17 | 4 tours |
| 1 ^e + 2 ^e | 15 h 00 | 10 et 9 tours |

RECOMPENSES
18 h 30 – Salle des Fêtes

Course sur circuit

Coupe au 1^e de chaque catégorie Ufolep

Classement général (CLM + circuit)

Classement scratch

Coupe aux 3 premiers toutes fédérations confondues

Coupe aux 3 premiers Ufolep

Lot aux 10 premiers de chaque catégorie

**Pour s'engager,
 utiliser obligatoirement les fiche prévues à cet effet.
 (CLM individuel et/ou CLM par équipe)
 Respecter également la date limite d'envoi
 de vos engagements.**

**Les horaires de départ du CLM
 seront publiés sur ce site
 à partir du mercredi 4 septembre à 18 heures.**